

Où en sont les partis politiques, au lendemain du 8 octobre 2000 ?

William FRAEYS

Ingénieur Commercial ULB

Le 8 octobre 2000, les électeurs belges et 87.858 électeurs des pays de l'Union européenne ¹ renouvelèrent les conseils communaux des 589 communes du pays. Les électeurs belges des régions wallonne et flamande élirent en outre les Conseils des 10 provinces.

Le but de la présente étude n'est pas d'analyser les résultats de ces scrutins dans le détail et de mesurer le degré de pénétration des divers partis dans les principales villes ou entités communales. Il est au contraire de tenter de globaliser au niveau de chacune des 3 régions, les résultats communaux et provinciaux, afin de comparer le mouvement électoral intervenu entre 1994 ² et 2000 à celui, relativement récent, s'étant fait jour lors des élections du 13 juin 1999. Seize mois seulement séparent ces deux consultations populaires, mais ces seize mois ayant été marqués par un changement fondamental dans la composition du Gouvernement et des majorités aux divers niveaux de pouvoir, il était tentant de mesurer l'effet de ce changement sur le comportement des électeurs.

Nous tâcherons donc de voir "où en sont les partis politiques au lendemain du 8 octobre ?".

I. Méthodologie

Comme nous aurons à comparer des résultats d'élections très différentes: communales, provinciales, régionales et législatives, nous devons préciser la méthodologie employée.

On ne peut pas comparer purement et simplement des résultats communaux à des résultats régionaux ou législatifs. Le but de l'élection est différent, le rôle personnel des candidats est plus important dans le scrutin communal que dans celui pour la Chambre, le Sénat ou le Conseil régional. De plus, il apparaît que dans un grand nombre de cas, l'influence du bourgmestre est forte et généralement positive et il en résulte que le niveau global d'un parti est plus élevé dans une province ou une région où ce parti compte un nombre de maières plus que proportionnel à son poids électoral. C'est ainsi, par exemple, que nous évaluons le pourcentage atteint par le CVP en Flandre à quelque 3 % des votes valables plus élevé pour les Communales que pour les Provinciales et que la différence avoisine 3.5 % pour le PS en Wallonie.

1 Soit 17.63 % des 498.315 électeurs européens potentiels.

2 Date des élections communales et provinciales précédentes.

Le rapprochement direct entre le résultat provincial et législatif est moins critiquable, mais nous préférons cependant établir nos comparaisons entre élections de même nature.

Dans cet esprit on peut mesurer les mouvements de voix intervenus entre les deux élections communales successives, les deux élections provinciales d'une part et les variations qui marquèrent les deux scrutins régionaux et législatif d'autre part.

Nous établirons donc le rapport: $\frac{\text{Communales 2000}}{\text{Communales 1994}}$, celui $\frac{\text{Provinciales 2000}}{\text{Provinciales 1994}}$ d'une part et $\frac{\text{Législatives et régionales 1999}}{\text{Législatives et régionales 1995}}$ d'autre part. Pour ce dernier rapport nous prendrons pour base la moyenne arithmétique des pourcentage obtenus par les divers partis à la Chambre, au Sénat et au Conseil régional. Nous préférons cette moyenne au seul résultat de la Chambre, car on a vu ³ que les résultats d'une même liste peuvent différer de quelques pour-cents pour les 3 assemblées. Pour Bruxelles-Capitale, nous devons limiter notre comparaison aux Communales et aux Législatives et Régionales puisqu'il n'y a plus d'élections provinciales dans cette région.

Le lecteur doit être conscient du fait que les résultats des élections législatives, régionales et provinciales sont des résultats réels ⁴, tandis que ceux des Communales sont des *estimations* de note part. Nous ne prétendons, bien entendu, pas à la précision totale, mais le rapprochement entre nos estimations et les résultats provinciaux nous incite à croire que les différences par rapport à la réalité ne sont pas de grande ampleur.

Ces estimations des résultats communaux se basent sur les communes où les partis se présentèrent sous leur sigle propre, ou d'une manière bien reconnaissable. Nous avons, d'autre part, réparti les voix des cartels en fonction de ce que nous savions des forces politiques respectives dans les communes visées, notamment en nous inspirant du résultat provincial du canton dans lequel se trouve la commune. Globalement, nous avons dû éliminer totalement des communes qui, ensemble, représentent quelque 5 % des électeurs inscrits (petites communes à listes apolitiques).

La comparaison entre élections du même type nous paraît beaucoup plus fiable que le rapprochement entre résultats communaux ou provinciaux d'une part et résultats législatifs de l'autre.

Nous commenterons, dans les tableaux qui suivent, les mouvements intervenus entre 1994 et 2000 d'une part, 1995 et 1999 de l'autre. Si pour un parti, le rapport entre Communales 2000 et Communales 1994 est supérieur, égal ou inférieur à celui constaté entre Législatives et Régionales 1999 et Législatives et Ré-

³ Voir *Res Publica*: Année politique 1998. Les élections législatives et européennes du 13 juin 1999, pages 257 à 259.

⁴ Nous utilisons, comme toujours, les résultats officiels complets tels que diffusés par le Ministère de l'Intérieur. Les différences par rapport aux résultats officiels disponibles plus tard, sont négligeables.

gionales 1995, c'est que le parti s'est mieux comporté, s'est maintenu ou a régressé depuis 1999. Notre hypothèse implicite est que le niveau politique, compte tenu de la différence d'élections entre 1994 (Communales et Provinciales) et 1995 (Législatives et Régionales) ne s'est pas modifié ⁵.

Nous mènerons notre analyse au niveau des 3 régions du pays et nous tenterons de détailler les mouvements au niveau de chacune des 5 provinces flamandes et des 5 provinces wallonnes.

II. Les résultats en Région flamande

Dans le tableau I nous avons indiqué le niveau *estimé* des résultats des six principaux partis aux élections communales de 1994 et de 2000, et repris les résultats réels atteints aux provinciales ⁶ pour les mêmes années et nous les avons comparés au résultat moyen des Législatives (Chambre et Sénat) et Régionales de 1995 et 1999. Pour 3 listes: Agalev, Volksunie et Vlaams Blok nous avons en outre estimé le résultat atteint en 1994 et en 2000 dans les seules communes où ces partis se présentaient aux deux élections. Le fait que ces partis, surtout le Vlaams Blok, se présentaient dans un plus grand nombre de communes en 2000 qu'en 1994 ⁷ pouvait fausser la comparaison. Pour les 3 partis traditionnels, le danger d'erreur est marginal, car ils se présentent quasiment dans les mêmes communes aux deux scrutins.

Aux élections communales **Agalev** atteindrait 7.0 % en 2000, contre 6.4 % en 1994, et se situerait ainsi à 1.09 de son score d'il y a six ans.

Si toutefois, on compare les résultats à communes constantes, le niveau n'est plus que de 1.01, exactement celui atteint aux Provinciales. Progrès donc, mais tout à fait marginal alors qu'entre 1995 et 1999 le pourcentage était passé de 6.7 % des votes valables à 11.3 %, soit un niveau de 1.69.

Malgré les apparences, les élections communales et provinciales de 2000 représentent donc pour Agalev un quasi statu quo, et il est donc clair que ce parti ne réédite pas et de loin son succès de 1999.

Le **SP** au contraire, qui entre 1995 et 1999 avait perdu 27 % de ses propres électeurs (niveau 1999/1995 à 0.73 %), limite considérablement son recul en se situant à 0.93 ou 0.92 de ses résultats communaux et provinciaux de 1994. Le recul apparent est donc le signe d'un redressement (moindre recul) par rapport à 1999.

Il en est de même, dans une moindre mesure, du **CVP** qui recule aux Communales et aux Provinciales, de 3.6 % et 3.9 % des votes valables, alors qu'entre 1995 et 1999, la perte avait été de 4.4 %. Il y a donc atténuation du recul.

⁵ Les élections eurent lieu le 9 octobre 1994 et le 21 mai 1995.

⁶ Nous avons tenu compte du résultat des élections organisées à nouveau le 3 décembre dans l'arrondissement de Furnes.

⁷ 131 en 1994 et 180 en 2000.

TABLEAU I
 REGION FLAMANDE
 Niveaux des résultats électoraux de 1994 à 2000
 Pourcentages obtenus par les six principaux partis
 (en % des votes valables)

	AGALEV (1)	SP	CVP	VOLKSUNIE (1)	VLD	VLAAMS BLOK (1)
Communales 1994 (estimation)	6.4 (8.3)	19.1	33.8	4.0 (6.6)	19.5	7.2 (10.9)
Communales 2000 (estimation)	7.0 (8.4)	17.7	30.2	4.4 (6.7)	23.2	11.1 (14.8)
<u>C 2000</u> C 1994	1.09 (1.01)	0.93	0.89	1.10 (1.02)	1.19	1.54 (1.36)
Provinciales 1994	9.1	18.0	30.7	6.5	18.8	11.0
Provinciales 2000	9.2	16.5	26.8	6.3	23.0	15.0
<u>P 2000</u> P 1994	1.01	0.92	0.87	0.97	1.22	1.36
Législatives et régionales 1995 (2)	6.7	20.1	26.9	8.2	20.7	12.2
Législatives et régionales 1999 (2)	11.3	14.7	22.5	8.7	22.9	15.2
<u>L + R 1999</u> L + R 1995	1.69	0.73	0.84	1.06	1.11	1.25

(1) Pour les seules communes où ces listes se présentaient à la fois en 1994 et en 2000, le pourcentage est indiqué entre parenthèses.

(2) Moyenne des pourcentages obtenus à la Chambre, au Sénat et au Vlaamse Raad.

La **Volksunie** paraît avancer aux Communales, mais seulement de 0.1 % à communes constantes et recule de 0.2 % aux Provinciales. Elle progressait de 0.5 % aux Législatives. Son niveau est donc inférieur à celui de 1999.

Le **VLD** progresse tant aux Communales qu'aux Provinciales et le rythme de progrès est supérieur à celui enregistré entre 1995 et 1999. Il est certain que par rapport à 1999, le VLD est en progrès.

Les chiffres du **Vlaams Blok** doivent être regardés de près. Au lendemain du scrutin du 8 octobre, on a parlé de "nuage noir"⁸, de "marée brune (qui s'étend)"⁹ et de "Blok uitgezaaid in Vlaanderen"¹⁰. Certes, ce parti entre dans

8 *Le Soir*

9 *La Libre Belgique*

10 *De Standaard*

de nombreux conseils communaux, ou renforce sa représentation dans beaucoup de villes et communes, mais il nous paraît qu'il faut néanmoins nuancer les propos émis le 9 octobre.

Nous évaluons à 11.1 % le niveau du Vlaams Blok aux Communales de 2000, contre 7.2 % en 1994. Dans les communes où il se présentait les deux fois, son score passerait de 10.9 % à 14.8 %, soit un niveau de 1.36. Ce niveau correspond à celui des Provinciales 2000 par rapport à celles de 1999 (1.36). Entre 1995 et 1999, le rapport des niveaux étant de 1.25.

Les écarts sont donc moins nets qu'ils ne pouvaient apparaître au lendemain du scrutin. Quand on regarde les niveaux absolus atteints par le Blok, en région flamande, ils sont très exactement les mêmes aux plans communal, provincial et législatif (14.8 %, 15.0 %, 15.2 %). On peut donc en conclure que le Blok a porté son influence dans les communes (en moyenne) et dans les provinces à celui qu'il avait atteint aux Législatives. Le Blok représente 15 % de l'électorat flamand, mais son niveau 2000 n'a pas dépassé celui atteint en 1999.

On peut donc résumer la situation des forces politiques au niveau flamand, de la manière suivante:

- meilleure pour le VLD
- égale pour le Vlaams Blok
- un peu supérieure pour le CVP
- nettement supérieure pour le SP
- assez nettement inférieure pour Agalev.

Dans le tableau II, nous donnons, province par province, les rapports des élections communales et provinciales 2000 par rapport à 1994 et législatives et régionales 1999 par rapport à 1995. Nous le faisons aussi pour Agalev, la Volksunie et le Vlaams Blok à communes constantes.

Agalev présente dans les cinq provinces un rapport inférieur entre 2000 et 1994 à celui de 1999 à 1995. C'est cependant dans le Brabant flamand et au Limbourg que le résultat est le moins bon et à Anvers que l'écart est le plus réduit.

Pour le **SP** la situation s'améliore partout, mais principalement dans Limbourg où le niveau absolu est supérieur à 1 et en Flandre occidentale où il dépasse l'unité pour les Communales. Les résultats d'Hasselt et d'Ostende y ont contribué ¹¹.

Le **CVP** améliore légèrement sa situation vis-à-vis de 1999 dans toutes les provinces, mais il le fait le plus nettement au Limbourg et dans le Brabant flamand. Il reste quasi au même niveau en Flandre occidentale, où néanmoins il avait le mieux résisté en 1999, grâce à son résultat dans l'arrondissement de Courtrai ¹².

11 MM. Stevaert en Vande Lanotte dans ces deux villes.

12 Conduit par M.S. De Clerck

TABLEAU II

Niveaux comparés des élections communales, provinciales, législatives plus régionales successives.

PROVINCES	ELECTIONS	AGALEV (1)	SP	CVP	VOLKSUNIE (1)	VLD	VLAAMS BLOK (1)
ANVERS	C 2000	0.97 (0.91)	0.84	0.89	0.84 (0.97)	1.35	1.32 (1.21)
	C 1994						
	P 2000	0.97	0.86	0.86	1.07	1.39	1.27
	P 1994						
	L + R 1999 L + R 1995	1.45	0.67	0.83	1.24	1.21	1.13
LIMBOURG	C 2000	1.30 (0.86)	1.03	0.89	-	1.14	2.00 (1.55)
	C 1994				(2)		
	P 2000	0.89	1.05	0.89	0.77	1.13	1.46
	P 1994						
	L + R 1999 L + R 1995	1.84	0.86	0.81	0.99	1.08	1.28
BRABANT FLAMAND	C 2000	1.37 (1.23)	0.83	0.92	1.17 (1.08)	1.17	1.69 (1.52)
	C 1994						
	P 2000	1.12	0.85	0.86	0.98	1.23	1.33
	P 1994						
	L + R 1999 L + R 1995	1.96	0.65	0.82	0.92	1.13	1.30
FLANDRE ORIENTALE	C 2000	1.05 (1.10)	0.93	0.87	1.22 (0.90)	1.16	1.73 (1.61)
	C 1994						
	P 2000	1.06	0.87	0.84	0.96	1.19	1.50
	P 1994						
	L + R 1999 L + R 1995	1.79	0.72	0.81	1.02	1.08	1.37
FLANDRE OCCIDENTALE	C 2000	1.15 (1.07)	1.02	0.91	0.97 (1.13)	1.10	2.00 (1.46)
	C 1994						
	P 2000	1.01	0.97	0.91	1.00	1.15	1.54
	P 1994						
	L + R 1999 L + R 1995	1.77	0.79	0.90	1.05	1.04	1.37

(1) Entre parenthèses, le rapport Communales 2000/1994 dans les seules communes où ces partis présentaient une liste.

(2) La Volksunie ne se présentait sous son sigle que dans 3 communes en 1994. Le pourcentage est donc non représentatif.

Les résultats de la **Volkunie** doivent s'interpréter avec prudence au niveau communal, car ce parti se présente relativement peu souvent dans les mêmes communes. Néanmoins ses résultats sont en retrait par rapport à 1995 à Anvers, au Limbourg et en Flandre orientale. En Flandre occidentale, le niveau est quasi pareil à celui de 1999.

Le **VLD** améliore son niveau par rapport à 1999, dans les cinq provinces, mais le progrès est le plus net à Anvers et en Flandre orientale et le plus modéré au Limbourg.

Le **Vlaams Blok** progresse plus de 1994 à 2000 que de 1995 à 1999 dans les cinq provinces avec une pointe au Limbourg et une moindre avance en Brabant flamand.

III. Les résultats en Région wallonne

Le tableau III regroupe nos estimations pour les Communales de 1994 et de 2000 et les résultats des Provinciales¹³, comparés aux chiffres des Législatives et Régionales de 1995 et 1999, pour les quatre partis principaux de Wallonie.

L'**Extrême droite** ne recueillant plus que 2.38 % des voix aux Provinciales et ne présentant de listes que dans quelques villes ou grosses communes, peut être négligée.

Ecolo progresse entre 1994 et 2000, de quelque 4.5 % des votes valables aux Provinciales, de 3.9 % aux Communales et de 3.6 % à communes constantes. Son progrès est nettement inférieur à celui réalisé entre 1995 et 1999, où il atteignait 7.8 % aux Législatives et Régionales. Les niveaux de 1999 par rapport à 1995 et de 2000 par rapport à 1994, sont donc de 1.73 et 1.44. Ceci indique que, comme en Flandre, les Ecologistes ne rééditent pas leur succès de 1999.

Le **PS**, au contraire, qui en 1999 s'était retrouvé au niveau 0.82 par rapport à 1999, c'est-à-dire avait perdu 18 électeurs sur 100, se maintient quasi au même niveau qu'en 1994. Nous estimons le chiffre à 0.99 pour les Communales et il est de 1.00 pour les Provinciales. Le recul socialiste de 1999 est donc annulé.

Le **PRL** progresse plus aux Communales et Provinciales qu'il ne l'avait fait entre 1995 et 1999. Aux Législatives et Régionales on pouvait parler d'un quasi statu quo (niveau 1.02), tandis que nous estimons son niveau à 1.17 pour les Communales et qu'il atteint 1.15 aux Provinciales. Il y a donc avance libérale par rapport à 1999.

¹³ Nous avons tenu compte du résultat des élections organisées à nouveau dans le district de Ciney, le 3 décembre 2000.

TABLEAU III

REGION WALLONNE

Niveaux des résultats électoraux de 1994 à 2000
Pourcentages obtenus par les quatre principaux partis
(en % des votes valables)

	ECOLO (1)	PS	PRL	PSC
Communales 1994 (estimation)	7.1 (8.6)	38.0	20.9	24.9
Communales 2000 (estimation)	11.0 (12.2)	37.6	24.4	21.6
C 2000	1.55 (1.42)	0.99	1.17	0.87
C 1994				
Provinciales 1994	10.2	34.4	22.2	23.1
Provinciales 2000	14.7	34.3	25.5	18.2
P 2000	1.44	1.00	1.15	0.79
P 1994				
Législatives et régionales 1995 (2)	10.7	35.1	24.6	21.7
Législatives et régionales 1999 (2)	18.5	28.8	25.1	17.1
L et R 1999	1.73	0.82	1.02	0.79
L et R 1995				

(1) Dans les communes où Ecolo se présentait à la fois en 1994 et en 2000, le pourcentage est indiqué entre parenthèses.

(2) Moyenne des pourcentages obtenus à la Chambre, au Sénat et au Conseil régional wallon.

Le PSC recule entre 1994 et 2000, comme il avait régressé entre 1995 et 1999. La perte aux Provinciales est la même qu'aux Législatives et Régionales (niveau 0.79) et nous l'évaluons moindre aux Communales, grâce notamment à la résistance des bourgmestres de certaines communes ¹⁴.

En résumé, par rapport à 1999 on peut parler:

- d'un recul Ecolo
- d'une récupération de la perte réalisée depuis 1999 pour le PS
- d'une avance libérale
- d'un quasi statu quo social-chrétien.

L'analyse, menée province par province (tableau IV), indique pour Ecolo un progrès par rapport à 1994 dans toutes celles-ci. A communes constantes, il est le plus élevé à Namur (1.69) et dans le Luxembourg (1.64) et le plus faible dans le Hainaut (1.35) et à Liège (1.38). Ces avances sont cependant quasi toujours inférieures à celles réalisées entre 1995 et 1999. L'écart est le plus grand dans le Hainaut (1.35 contre 1.83) et à Liège (1.38 contre 1.69), tandis que le niveau est quasi égal à Namur (1.69 ou 1.60 contre 1.67).

¹⁴ Dinant et Mouscron notamment.

TABLEAU IV

PROVINCES WALLONNES

Niveaux comparés des élections communales, provinciales et législatives plus régionales successives

PROVINCES	ELECTIONS	ECOLO (1)	PS	PRL	PSC
BRABANT WALLON	C 2000	1.50 (1.45)	0.91	1.22	0.68
	C 1994				
	P 2000	1.39	0.93	1.17	0.66
	P 1994				
	L + R 1999	1.57	0.77	0.97	0.76
	L + R 1995				
LIEGE	C 2000	1.56 (1.38)	1.02	1.13	0.88
	C 1994				
	P 2000	1.41	1.01	1.11	0.81
	P 1994				
	L + R 1999	1.69	0.82	1.03	0.76
	L + R 1995				
HAINAUT	C 2000	1.54 (1.35)	1.01	1.11	0.86
	C 1994				
	P 2000	1.40	1.02	1.18	0.79
	P 1994				
	L + R 1999	1.83	0.84	1.02	0.79
	L + R 1995				
NAMUR	C 2000	1.70 (1.69)	1.01	1.26	0.85
	C 1994				
	P 2000	1.60	0.96	1.20	0.79
	P 1994				
	L + R 1999	1.67	0.83	1.00	0.85
	L + R 1995				
LUXEMBOURG	C 2000	1.53 (1.64)	0.95	1.19	0.92
	C 1994				
	P 2000	1.62	1.00	1.04	0.83
	P 1994				
	L + R 1999	1.89	0.81	1.02	0.81
	L + R 1995				

(1) Entre parenthèses, le rapport Communales 2000/1994 dans les communes où Ecolo se présentait aux 2 élections.

Le PS dépasse partout les niveaux de 1999. Par rapport à 1994, il progresse même dans le Hainaut et à Liège, tandis qu'il réalise un statu quo dans le Luxembourg. Dans le Brabant wallon, où le PS avait perdu 23 électeurs sur 100 en 1999 (niveau 0.77), il limite cette perte à 7 électeurs entre 1994 et 2000.

Le **PRL** progresse dans toutes les provinces par rapport à 1994. L'ampleur de l'avance est quasi égale en Brabant wallon, dans le Hainaut et à Namur, plus modeste à Liège et faible dans le Luxembourg. Par rapport à 1999, le PRL est en progrès partout, mais il enregistre les meilleures avances à Namur et dans le Hainaut.

Les résultats du **PSC** sont partout en recul par rapport à 1994, avec les moins bons résultats dans le Brabant wallon (niveau 0.66) et dans le Hainaut et à Namur (niveau 0.79). Par rapport à 1999, la situation est contrastée. Le recul est moindre aux Provinciales qu'il n'avait été aux Législatives et Régionales à Liège et dans le Luxembourg, égal dans le Hainaut et supérieur dans le Brabant wallon et à Namur.

IV. Les cas particuliers de Bruxelles-Capitale

La région de Bruxelles-Capitale présente quelques particularités qu'il convient de rappeler de prime abord. Il n'y est pas organisé de scrutin provincial, ce qui nous empêche d'étayer nos estimations des résultats communaux par des chiffres réellement constatés¹⁵. Ensuite, les scores des listes flamandes est difficile à cerner: Agalev ne présente une liste séparée qu'à Bruxelles-Ville. Dans les autres communes des candidats Agalev se trouvent sur les listes Ecolo. Le SP est parfois représenté sur des listes PS. Il en est de même du VLD sur des listes PRL et CVP sur celles du PSC. De plus, dans 14 des 19 communes, figurent une liste "du Bourgmestre" dont certaines (Bruxelles, St. Gilles...) sont nettement identifiables politiquement, mais dans d'autres sont formées par des cartels de deux ou plusieurs partis et dans d'autres encore (Schaerbeek.....) sont difficilement classifiables. Pour toutes ces raisons, nous n'avons évalué les résultats communaux que pour six listes ou groupes de listes:

Ecolo et Agalev
 PS
 PRL-FDF
 PSC
 Extrême droite francophone (FN et FNB)
 Vlaams Blok.

..

La lecture du tableau V indique que les **Ecologistes** progresseraient très nettement par rapport à 1994 (de 8.6 % à 18.4 %) et contrairement à la Flandre et à la Wallonie dépasseraient même l'avance qu'ils avaient réalisée de 1995 à 1999.

Le **PS** améliorerait, lui aussi son résultat communal de 1994, progressant de 17.5 % à 19 % et en tout cas effacerait son recul très net enregistré aux élections de 1999 (- 3.8 %). Il serait à nouveau le deuxième parti de la capitale.

Le **PRL-FDF** avait régressé entre 1995 et 1999 de quelque 3.5 %. Son recul entre 1994 et 2000 serait très légèrement inférieur (2.8 %). Notons que dans les 7 communes où le FDF se présente sous son sigle propre, il passe de 20.0 % en 1994 à 15.2 % en 2000.

15 Dans le commentaire des résultats nous utiliserons dès lors le conditionnel.

Le PSC reculerait par contre plus nettement aux Communales, perdant 4.1 % des voix, alors qu'aux Législatives et Régionales, il ne reculait que de 0.7 % des suffrages.

TABLEAU V

REGION DE BRUXELLES CAPITALE
Niveaux des résultats électoraux de 1994 à 2000
Pourcentages obtenus par diverses listes ou groupes de listes
(en % des votes valables)

	ECOLO ET AGALEV	PS	PRL-FDF	PSC	EXTREME DROITE FRANCO- PHONE	VLAAMS BLOK
Communales 1994 (estimation)	8.6	17.5	39.8	14.4	8.7	2.3
Communales 2000 (estimation)	18.4	19.0	37.0	10.3	2.7	4.3
C 2000	2.14	1.09	0.93	0.72	0.31	1.87
C 1994						
Législatives et régionales 1995 (1)	11.0	20.0	36.0	9.5	6.0	3.6
Législatives et régionales 1999 (1)	21.6	16.2	32.5	8.8	4.1	4.0
L + R 1999	1.96	0.81	0.90	0.93	0.68	1.11
L + R 1995						

(1) Moyenne des pourcentages obtenus à la Chambre, au Sénat et au Conseil régional bruxellois.

L'Extrême droite francophone régresse de manière considérable aux Communales (- 6.0 %) et dépasse de loin son recul aux Législatives et Régionales (- 1.9 %).

Le Vlaams Blok par contre doit récupérer une partie de ces voix francophones d'extrême droite puisqu'il gagne 2 % entre 1994 et 2000, contre 0.4 % entre 1995 et 1999. Totalisées, les voix d'extrême droite francophones et néerlandophones se situent à 7 % des votes valables bruxellois contre, rappelons-le, 15 % en Flandre et 2.4 % en Wallonie.

V. Quelle est, aujourd'hui, la couleur politique de la Belgique?

L'éventail politique belge se divise en cinq courants principaux, auxquels s'ajoute la Volksunie présente dans deux des trois régions et un ensemble hétéroclite de petites listes.

Peut-on mesurer l'influence respective de ces diverses tendances?

En 1999, au soir des élections du 13 juin, la situation est clairement établie. Sur base de la moyenne des suffrages obtenus pour la Chambre, le Sénat et les Conseils régionaux, la hiérarchie s'établissait ainsi qu'il suit:

Libéraux	24.7 % des suffrages valables
Sociaux-chrétiens	20.2 %
Socialistes	19.3 %
Ecologistes	14.4 %
Extrême droite	11.6 %
Volksunie	5.5 %
Autres	4.3 %

Remarquons que ce partage des "influences" était totalement différent des prévisions émises par certains d'une "bi-polarisation" des forces politiques, à laquelle nous n'avons jamais cru ¹⁶.

Où est est-on, au lendemain du 8 octobre 2000 ? Les pourcentages de suffrages obtenus par les différentes familles ne peuvent être établis avec une aussi grande précision qu'en 1999. En effet, il faut additionner les résultats des élections provinciales flamandes et wallonnes (5.847.586 votes valables), à ceux du scrutin communal à Bruxelles (437.273 suffrages). Malgré l'amalgame de deux scrutins différents, on ne doit pas être loin de la réalité en classant ainsi les diverses tendances:

Libéraux	24.9 %
Sociaux-chrétiens	23.2 %
Socialistes	22.2 %
Ecologistes	11.5 %
Extrême droite	10.7 %
Volksunie	4.0 %
Autres	3.5 %

L'ordre des "Familles et tendances" ne s'est pas modifié, mais si les Libéraux confortent leur première place, il est certain que Socialistes et Sociaux-chrétiens ont effectué un redressement depuis un an, au détriment des Ecologistes et de l'Extrême droite (exclusivement francophone). Nous attribuons ce mouvement à un "effet retour" dioxine, en rappelant ce que nous écrivions au terme de l'analyse des résultats du 13 juin 1999: "Il est hautement probable que la crise de la dioxine aura amplifié les pertes prévues pour la majorité (Sociale-chrétienne, Socialiste) et aura reporté au profit des Ecologistes une partie des transferts attendus vers les Libéraux". Dans cette optique 2000 corrigerait ce que les mouvements de 1999 avaient de circonstanciels.

16 *Res Publica*, Volume XXVIII, 1986, nr. 2, p. 232.

Summary: After the Municipal and Provincial Elections of October 8th, 2000 in Belgium.

On October 8th 2000 municipal elections were held in Belgium to renew the local councils which had been elected in 1994. In the Walloon region and in Flanders in addition provincial elections were organised.

The aim of the article is to try and measure globally where the political forces stand after these elections and among others to assess whether significant swings have taken place since June 13th, 1999, when the latest parliamentary and regional elections took place.

On the basis of an estimation of the global results in the municipal elections of the various parties in the Walloon region, in Flanders and in Brussels, backed up by the actual results of the provincial elections, one can say that the liberal group has strengthened its first position.

The Christian democrats, who make up the second most important political group and the Socialists, who rank third, have regained a large part of the losses they incurred on June 13th, 1999.

Although improving their results in comparison with 1994, the Green parties lost again part of their advance they registered in the parliamentary and regional elections and which had probably been boosted by the dioxin crisis.

The frenchspeaking far right practically disappears, whereas the Vlaams Blok obtained an average of 15 % of the Flemish electorate in the municipal and provincial elections, a level which it had reached in the 1999 parliamentary elections.